

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire et d'archéologie de Genève
<b>Band:</b>	32-35 (2002-2005)
<b>Rubrik:</b>	Communications présentées à la Société de 2002 à 2005

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Communications présentées à la Société de 2002 à 2005

1775. – *séance tenue le jeudi 10 janvier 2002, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

**Les Burgondes, approches historique et archéologique**  
par Mme Lucie STEINER et M. Justin FAVROD.

Voir les ouvrages des auteurs : Justin Favrod, *Les Burgondes, un royaume oublié au cœur de l'Europe*, 2002, Presses polytechniques et universitaires romandes, coll. Le savoir suisse, 142 p. et Lucie Steiner, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains*, CAR 75, Lausanne, 2000.

1776. – *séance tenue le jeudi 24 janvier 2002, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

**L'hérésie des Vaudois au bas Moyen Âge : de Lyon (1170) à Fribourg (1430) par Mme Kathrin UTZ TREMP.**

Le fondateur du mouvement des Vaudois fut Valdes, un riche marchand de Lyon, qui, autour de 1170, se débarrassa de ses richesses et commença à prêcher. Même s'il fut condamné par l'Église, il trouva rapidement des imitateurs dans toute l'Europe : de la France du Sud jusqu'en Bohême, du Dauphiné et du Piémont jusqu'à la marche de Brandebourg. Au XIV<sup>e</sup> siècle, on distinguait deux ailes du mouvement, une aile germanophone et une aile francophone.

Madame Kathrin Utz Tremp retrace alors les activités des Vaudois de Fribourg qui faisaient partie de l'aile germanophone, même si Fribourg était déjà une ville bilingue au Moyen Âge. Les Vaudois de Fribourg furent les seuls hérétiques à survivre à la grande vague de persécutions dont furent frappés et décimés les Vaudois germanophones à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Ils furent en même temps les derniers Vaudois urbains et la conférencière dressa des parallèles assez inattendus entre eux et le fondateur lyonnais du mouvement.

### **Le contexte européen de la science expérimentale genevoise, 1670-1820 par M. René SIGRIST.**

M. René Sigrist s'est efforcé de décrire quelques aspects caractéristiques de l'essor des sciences expérimentales à Genève en les replaçant dans une perspective helvétique, voire européenne. Ce décentrage lui permit de montrer ce qui relève de tendances et de structures universelles (développements de la « Révolution scientifique », réseaux de la République des Lettres, sensibilité des Lumières) et donc aussi de mieux cerner la part des spécificités locales ou des particularités individuelles de chercheurs comme Ch. Bonnet, H. B Saussure ou Deluc. La présentation de ses recherches a depuis été publiée dans René Sigrist, *L'essor de la science moderne à Genève*, Presses Polytechniques Romandes, Le savoir suisse, 2005, 144 p.

*1777. – séance tenue le jeudi 21 février 2002, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

### **Femme d'affaire, femme de tête : Michèle Nicod par M. Bernard LESCAZE.**

Il faut aller à la Bibliothèque publique pour repérer le nom de Michèle Nicod qui mérite d'être remise à jour, selon le conférencier. Femme de Jean Durand, réfugié bourguignon comme elle, reçu habitant en 1553 puis bourgeois en 1556, imprimeur, elle exerça une activité de chef d'entreprise pendant près de trente ans, de 1588 à 1618, ne se contentant pas seulement d'être imprimeur mais aussi libraire avec une boutique à Genève, une à Lausanne et un point de vente à Neuchâtel et relieur puisqu'elle possédait un atelier lui permettant de faire commerce à la foire de Francfort de livres reliés ou « en blancs » (sans couverture et brochage). À ces activités débordantes, il faut encore ajouter celle, plus discrète, de prêteuse sur gage dont les archives ne contiennent aucune plainte de ses clients à son égard, preuve de son respect de la loi.

Elle reprit l'activité de son mari Jean Durand, en publiant des ouvrages destinés au Collège, comme une grammaire grecque, un vocabulaire latin et « *Les semaines* » du poète Du Bartas. Publiant sous son nom, « Michèle Nicod » ou celui de son mari « Veuve Jean Durand », elle reprit la devise imprimée par celui-ci et tirée de l'apôtre Luc : « *De telle mesure que vous mesurez, il vous sera mesuré* ».

Après l'Escalade, elle publiera en 1603 une édition du *Traité de Saint-Julien*, les *Ordonnances somptuaires*, les *Ordonnances militaires*, les *Édit politiques* (éditions de 1609 et 1617) devenant ainsi la première femme, à ce jour, à être l'imprimeur officiel de la République, même si elle n'en aura pas le titre. Elle a probablement aussi publié la « *Miraculeuse délivrance* » de Sarasin, utilisant l'image du portrait de la *Vraie Religion*, une jeune femme avec des ailes portant un livre, dont Antoine Chupin et Jean Durand, son premier mari, firent usage quarante ans plus tôt. Mais les ouvrages les plus intéressants, selon le conférencier, sont ceux qu'elle republia en 1605 sur les plantes médicinales et sur les jardins que son mari avait déjà édités en 1578. (L'exemplaire à son nom se trouve à la Bibliothèque nationale, un exemplaire à la Méjane d'Aix et ceux de Jean Durand sont égarés depuis une douzaine d'années dans la Réserve de la BPU).

Mais ce sont ses relations familiales conflictuelles avec ses enfants et petits-enfants qui nous permettent de découvrir la vie d'une Genevoise du XVII<sup>e</sup> siècle.

De son premier mariage avec Jean Durand, Michèle Nicod eut six enfants dont quatre décédés en bas âge et deux qui survécurent à l'adolescence : Isaac (baptisé en 1555) et Déborah (baptisée en 1567) qu'elle eut à l'âge de 48 ans. En 1592, Michèle Nicod se remarie avec le notaire Olivier Dagonaud [1519-1611] et fait faire un inventaire de ses biens, rajoutant au contrat de mariage l'indication rarissime pour l'époque, qu'elle accepte de jouir du fruit et profits de ses biens, « *sans que le dit Dagonaud en puisse aucunement participer et desquels biens et librairie, elle aura le maniement et le gouvernement, pour le tout administré* ». Le contrat de mariage précise encore que « *chacun des mariés payera et acquittera ses dettes, en son particulier sans que l'un en soit tenu pour l'autre* ».

En déclarant qu'elle assure les dépenses du mariage *élargi*, elle lève un coin du voile sur le conflit familial qui la poursuivra le reste de sa vie. Sa fille, Déborah Durand, mariée à 17 ans à Étienne Chupin, fils de libraire et veuve à 20 ans, eut un premier fils Alexandre. Cinq ans plus tard, elle se remarie avec Aymé Avard, tireur d'or dont elle aura encore sept enfants dont six vivants, tous à la charge de la grand-mère, Michèle Nicod car, selon elle, sa fille s'était mal mariée et son gendre n'était qu'un paresseux et un ivrogne !

L'argent semble au cœur du conflit familial qui dura trente ans. Celui de sa dot, celui de la dot de sa fille et l'augment de sa dot (son frère Isaac est porté disparu depuis 1572, au moment des massacres de la Saint-Barthélemy). Il sert d'instrument de domination et elle entendra jusqu'au bout en rester maîtresse, ne léguant que 5 sols à sa fille Déborah « *pour m'avoir été rebelle et désobéissante et pour avoir plaidé contre moi l'espace de 18 ans* » ainsi qu'à son petit-fils Alexandre Chupin, qui revient à 22 ans à Genève, accompagné d'un serviteur qui *a toujours la tête nue comme un esclave*, qui se bat en duel, porte des armes et dépenses de l'argent dans les tavernes, argent qu'il se procure par différents moyens dont celui de transférer le stock de livres de sa grand-mère au moyen d'une fausse clé.

Si Michèle Nicod se venge sur sa fille et son petit-fils Alexandre Chupin, elle institue ses autres petits-enfants héritiers universels, à part égale, et déclare qu'elle est d'accord « *de leur apprendre un état plutôt que de leur bailler de l'argent* » mais ajoute « *à condition que moi et moi seule m'occupe de leur éducation et que la mère n'en ait aucun droit de regard* ».

Devenue nonagénaire comme son second mari, Olivier Dagonaud, elle négocie en 1610, pour elle, son mari et les enfants de Déborah Durant (qui ont entre 5 et 15 ans) leur entrée et leur entretien par l'Hôpital contre la gestion par cet établissement de ses biens et stock de marchandises pour le reste de leurs jours. Trois semaines passées à l'hospice suffirent à tout le monde pour constater qu'ils ne s'adaptaient pas à la vie commune et retournèrent en leur maison de la Madeleine tandis que Michèle Nicole reprenait la gestion de ses biens...

Par sa vie dynamique et son extrême vieillesse, elle a connu la France de François I<sup>er</sup>, les persécutions religieuses d'Henri II, le raffermissement politique des partisans de Calvin de 1555 et l'Escalade de 1602 à Genève, Michèle Nicod semble bien être un témoin de son temps, exceptionnel parce qu'elle rassemble dans son existence les aspects les plus contradictoires de la condition féminine genevoise, laborieuse, maritale et maternelle. C'est une femme d'affaire, certes, mais surtout une femme de tête. La mère Royaume, dame Piaget, contemporaines de Michèle Nicod, ne sont connues que par un geste, un instant de leur vie, d'autres Genevoises le sont par leur mariage et leurs descendances, Michèle Nicod s'est illustrée par son travail

et son courage continu. Elle ne doit sa réputation qu'à elle-même comme le rappelle une devise imprimée par son premier mari, Jean Durand et citée par le conférencier : « Qui endure, dure ».

D.A.

### **La banque privée en Europe au XX<sup>e</sup> siècle : persistance, déclin, renaissance par M Youssef CASSIS.**

Au cours du vingtième siècle, la banque privée (entendue ici au sens de Haute banque) est passée d'une position centrale à une position marginale dans l'économie en général et le monde de la banque en particulier. Il serait pourtant erroné de recourir à l'idée très répandue de «déclin et chute» pour décrire et analyser cette évolution et juger le destin de la banque privée uniquement par référence aux grandes banques par actions. Une analyse en termes de «persistance, déclin et renouveau» est non seulement plus riche, mais plus conforme aux spécificités de l'histoire de ces maisons. La phase dite de persistance dure jusqu'au début des Années trente : les maisons de Haute banque réussissent pour l'essentiel à maintenir leurs positions face à l'affirmation des grands établissements de crédit. La phase de déclin correspond à la dépression des Années trente, l'avènement du nazisme en Allemagne, la guerre, et enfin la période de régulation bancaire qui se prolonge jusqu'aux années 1970. Enfin, on assiste indiscutablement à un renouveau de la banque privée depuis une vingtaine d'années, mais sous des formes très différentes de ce qu'elle était un siècle plus tôt : c'est le *private banking*, qui a trouvé en Genève sa capitale mondiale.

Y.C.

*1778. – séance tenue le jeudi 14 mars 2002, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

Assemblée générale statutaire de la Société sous la présidence de M. Daniel Aquillon. Celui-ci signale que nos archives, aujourd'hui classées et cataloguées, manquent encore d'un statut. L'étude en cours devrait déboucher sur une convention de dépôt auprès de la Ville de Genève. De plus, suite à la convention que le Comité a signée avec la Ville et l'Université, les 400 mètres linéaires des volumes de la bibliothèque de notre Société ont été déménagés dans un dépôt du quai du Seujet afin d'être recatalogué sur la base de données du Réseau romand des bibliothèques (RERO).

L'Assemblée prend connaissance des rapports de MM. Daniel Aquillon, André Wagnière et Jean-Pierre Bolsterli, trésorier et vérificateur des comptes, et les approuve.

**H.-F. Amiel, amateur de musique genevoise (avec exemples musicaux) par M. Rémy Campos.**

Parmi les milliers de pages qui forment le monumental *Journal intime* tenu pendant près de quarante ans (de 1839 à sa mort en 1881) par Henri-Frédéric Amiel, beaucoup de notations concernent la musique. Le professeur de philosophie de l'Académie de Genève fut en effet un dilettante averti, chantant dans sa jeunesse dans les chœurs du Conservatoire avant de suivre assidûment à partir des années 1850 les séances publiques de musique de chambre qui connaissaient alors leur premier essor.

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la musique était encore largement perçue à Genève comme un objet de divertissement, un vice largement condamnable. Amiel, qui fréquente avec assiduité Beethoven, Haydn ou Mozart, fait partie des pionniers d'une nouvelle façon d'écouter la musique. On s'intéressera particulièrement au rapport qu'entretint cet amateur avec l'auteur de la 9<sup>e</sup> *symphonie*, figure centrale de la grande musique dont le culte est alors en train de s'installer en Europe, en se penchant sur les concerts du quatuor Kœckert auxquels Amiel assista au cours de la saison 1856-1857.

1779. – *séance tenue le jeudi 11 avril 2002, sous la présidence de Daniel Aquillon.*

**Le hameau de Sierne, entre archéologie et histoire par Mme Corinne Walker Weibel et M. Gérard Deuber.**

Le nom de *Sierne* n'évoque souvent qu'un pont sur l'Arve, reliant Conches à Veyrier. Le hameau d'origine médiévale qui domine la rivière reste, lui, secret et préservé. Village relativement important au Moyen Âge, avec son église, son cimetière et ses moulins au bord de l'Arve, Sierne a pourtant connu un destin particulier. Resté terre genevoise après la Réforme, il devint, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, un espace privilégié où s'investirent les fortunes bourgeoises de la ville. Les principales familles du lieu trouvaient, elles, leur prospérité en ville,

vendant peu à peu leurs terres et leurs maisons aux citadins qui y édifièrent des domaines ruraux gérés par des fermiers.

La conséquence de ces remaniements fonciers se fit sentir dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, sur le village désormais constitué de trois maisons de maître avec leurs fermes et leurs dépendances. Car gagnés par le goût de la vie à la campagne et soucieux de donner un caractère résidentiel à leurs demeures, les propriétaires successifs transformèrent profondément la typologie du hameau, alignant les bâtiments en front de rue, démolissant certaines bâties pour en reconstruire d'autres, ou ajoutant des éléments décoratifs (fers forgés, portails, escaliers, etc.) aux anciennes demeures paysannes.

1780. – *séance tenue le jeudi 25 avril 2002, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

**Enfance et jeunesse à l'époque de Calvin d'après les registres du Consistoire de Genève par M. Geoffrey WATT.**

Ayant fait des recherches sur les registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin, Geoffrey R. Watt nous parle de l'attitude de Calvin et d'autres membres du Consistoire envers l'enfance et la jeunesse. Il traite brièvement des changements introduits par la Réforme vis-à-vis du baptême et du choix des prénoms, se concentre sur les mesures prises par le Consistoire pour obliger les jeunes récalcitrants à aller aux leçons du catéchisme et à fréquenter l'École. Il insiste sur la convocation des jeunes qui désobéissent à leurs parents et sur les actions contre les parents violents ou négligents. Il montre enfin comment le Consistoire assuma un rôle fort paternel en imposer une discipline exemplaire à la jeunesse genevoise et à ses parents, n'hésitant pas à se mêler de la vie domestique des gens dans le but de favoriser une société pieuse, instruite et bien réglée.

**Isaac Ami Marcet, apôtre genevois du théâtre, en 1758 par M. Joël AGUET.**

Responsable de la partie francophone du *Dictionnaire du théâtre en Suisse*, Joël Aguet explore les différents aspects du théâtre au XVIII<sup>e</sup> siècle en Suisse romande dont il nous présente quelques résultats. Il nous parle, plus particulièrement, d'Isaac Ami Marcet, issu d'une bonne famille genevoise, qui se montra un

médiateur apaisant lors des troubles de 1738 et qui, vingt ans plus tard, se retrouva propagandiste effréné de la compagnie théâtrale alors installée à Carouge, et en particulier, de sa première actrice, la dame Le Moine. En compagnie d'autres comédiens elle jouera, à Carouge, sa pièce qui milite pour l'installation du théâtre à Genève. Éditée quelques jours après la *Lettre à d'Alembert* de Rousseau, la pièce en fut presque totalement éclipsée ; elle nous laisse néanmoins un témoignage important de l'activité spectaculaire professionnelle présentée aux Genevois du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

1781. – *séance tenue le jeudi 24 octobre 2002, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

**L'Histoire au Cinéma... Les médias et la connaissance historique par M. Marc FERRO.**

Pendant douze ans, semaine après semaine, Marc Ferro anima sur la Sept puis sur ARTE l'émission *Histoire parallèle*, en réunissant, cinquante ans après, des protagonistes de la Seconde Guerre mondiale qui débattaient sur les actualités cinématographiques de l'époque. Fort de cette incomparable expérience, il met en évidence certains rapports entre les médias et la connaissance historique et montre la difficulté qu'il y a à traiter ces matières ensemble.

Voir son ouvrage : *Cinéma et Histoire*, Gallimard, Folio Histoire, 1993, 288 p.

26 octobre 2002. *Visite de l'exposition : 1702-2002 : La Bibliothèque de Genève en lumière avec Mme Danielle BUYSSENS, commissaire de l'exposition, BPU, salle Ami Lullin.*

1782. – *séance tenue le jeudi 14 novembre 2002, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

**Le professeur François Naville [1883-1968] ; son rôle dans l'enquête sur le massacre de Katyn par M. Kazimierz KARBOWSKI.**

Le conférencier évoque le professeur François Naville qui quitta ses fonctions militaires suisses pour fonctionner, en tant que ressortissant d'un pays neutre, comme expert international dans la

commission d'enquête invitée par le Reich allemand pour faire la lumière sur la découverte effectuée en avril 1943, dans la forêt de Katyn, près de Smolensk (dans la partie occidentale de l'URSS), d'une fosse commune contenant les restes de quelque 4400 officiers polonais capturés au cours de la brève campagne de Pologne d'octobre 1939 et qui furent tous tués d'une balle dans la nuque. Utilisant la correspondance de son père, victime du massacre et des derniers développements politiques, avec la reconnaissance officielle de la culpabilité soviétique, M. Karbowski fit ressortir à quel point ces événements ont pesé sur la carrière du docteur Naville et dans quel ostracisme l'ont tenu désormais les autorités de la Confédération pour avoir participer de son seul gré à cette commission d'enquête en pleine Seconde Guerre mondiale.

Le texte de la conférence a été déposé par son auteur aux Archives d'État et conservé sous la cote Ms hist. 708 D.A.

**Les sciences humaines à l'usage des étudiants en médecine : réflexion sur un nouveau programme, par Mme Micheline LOUIS COURVOISIER.**

Leon Gautier fut le précurseur de l'histoire de la médecine à Genève en 1906. Depuis lors, les historiens exploitent abondamment les archives hospitalières pour s'intéresser aux malades tel le malade et son entourage, au XVIII<sup>e</sup> siècle par exemple, ou le malade et son médecin, avec des études sur le cadre thérapeutique dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, telle la relation patient-médecin au XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle ou le personnel soignant de l'Hôpital général (1780-1820) mais aussi son développement entre 1545 et 1555, sa médicalisation entre 1780 et 1798 ou encore son déménagement au boulevard de la Cluse.

Par l'exemple du docteur Tissot et ses consultations épistolaires, la conférencière a brossé une autre relation, celle de l'étudiant en médecine et les sciences humaines. Partie intégrante du programme de sensibilisation auquel sont maintenant soumis les étudiants de médecine, par de nombreux exemples anciens, les futurs praticiens peuvent prendre conscience de la subjectivité des propos des patients tout en percevant l'importance de l'écoute dans le processus de l'établissement d'une anamnèse.

D.A.

1783. – *séance tenue le jeudi 12 décembre 2002, sous la présidence de Daniel AQUILLO.*

**De l'estampe au tableau vivant, 300 ans d'images de l'Escalade (1603-1903) par Mmes Danielle BUYSSENS et Corinne WALKER WEIBEL.**

Corinne Walker-Weibel entreprend de montrer comment les images ont contribué à la commémoration et à la construction d'une mémoire collective à travers 4 siècles d'images de l'Escalade, en allant jusqu'à nos jours.

Cette construction s'est faite en quatre étapes :

La première est celle du récit, c'est-à-dire des premières gravures qui ont pour but de raconter l'événement, un événement important dans l'histoire européenne, qui compte dès le lendemain de l'Escalade, comme le montre la gravure d'ensemble de Michel Bénard et qui date de 1603 ainsi que la gravure coloriée de Franz Augen-berg, publiée à Cologne dans un ouvrage recensant les événements importants et qui témoigne donc du retentissement de l'événement en Europe, puisqu'elle est située entre l'exécution du duc de Byron de juillet 1602 et le couronnement de Jacques d'Écosse en 1603.

La gravure de Diodati, de 1663 marque une rupture importante car il ne s'agit plus seulement d'informer et de raconter mais de mettre en perspective l'événement dans l'histoire longue des relations de Genève avec la Savoie. La vue générale de cette fameuse nuit est entourée d'une série de vignettes qui racontent ces relations où figure anonymement « une femme qui jette un pot d'étain ». Les héros sont encore anonymes car c'est encore la collectivité qui importe.

Une longue période de silence suit car le XVIII<sup>e</sup> siècle ne représente pas l'Escalade. Il faut attendre l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir une multiplication pléthorique de l'événement. Une nouvelle lecture est faite avec Pierre Écuiller et sa gravure de 1823, alors que Genève vient d'entrer dans la Confédération helvétique. Il montre à quel point Genève se constitue une nouvelle identité suisse symbolisée par des faisceaux de licteurs qui bordent la scène centrale, couronnée du chapeau de Guillaume Tell, emblème de la liberté. Il éprouve le besoin d'incarner l'événement par la représentation de personnages

illustres et ajoute de nouveaux héros comme Dominique Chabret, premier syndic en 1602 et Jean Sarrasin, l'auteur de la « Miraculeuse délivrance » qui répondait à un récit des Savoyards accusant les Genevois d'une trop grande férocité. Cette volonté de personnification est renforcée par la présence du pétardier écrasé par la herse puis par l'action de la « femme qui, Porte de la Monnaie, tue un Savoyard, avec une marmite. Première allusion à une marmite.

C'est à ce moment, au XIX<sup>e</sup> s. que se met en place un nouveau genre de peinture d'histoire romantique, qui répond à la nouvelle manière de décrire l'histoire et qui met plus l'accent sur les personnes, sur la manière dont les hommes ont ressenti l'histoire se faire. Il en va ainsi de la lithographie de Jules Ebert de 1845 consacrée à l'ancien syndic Jean Canal tué à la porte de la Tertasse. Cette sensiblerie se retrouve dans celle de Théodore de Bèze appelé le lendemain où l'accent est encore une fois mis sur les sentiments qu'éprouvent les gens. Sébastien Straub exportera ce sujet à Paris. En 1831 la Porte de la Monnaie est démolie et l'administration municipale décide de marquer l'endroit du combat commis par la mère Royaume par un monument qui posera problème et sera transformé en fontaine en 1857, c'est la fameuse fontaine de l'Escalade, au bas de la rue de la Cité.

### **Premier bilan scientifique de l'Escalade 2002 par M. Jean-Daniel CANDAUX.**

Dans la mémoire collective, le héros n'est pas Isaac Mercier qui réussit à fermer la herse et empêcha ainsi les Savoyards d'entrer en nombre dans la ville mais la mère Royaume comme on l'appellera à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Personnage qui apparaît comme grotesque, personnage de conte de fée qui déverse dans sa marmite toute l'histoire de l'Escalade. Elle sert souvent dans les gravures à commémorer l'événement.

Nos trois conférenciers, à leur manière, ont marqué le quatre centième anniversaire de cet événement en rappelant par des illustrations l'évolution de cette célébration, avec un premier cortège en 1903 où chacun s'habilla à ses frais, suivit une vingtaine d'années plus tard, de la fondation de la société qui organise encore le cortège. La symbolique de certains personnages comme la mère Royaume fut pertinemment mise en évidence et le rôle de notre Société dans

les recherches effectuées durant ce siècle fut relevé. Les détails de ces présentations se retrouvent sous forme de publications parues à cette occasion ou qui paraîtront ultérieurement : citons : *L'Escalade a 400 ans*, Département de l'Instruction publique, avec la collaboration d'Olivier Fatio, Bernard Lescaze, Liliane Mottu-Weber, Anne Marie Piuz et Corinne Walker Weibel, Genève, 2002, 32 p. ; *Genava*, C'était en 1602, Genève et l'Escalade, Genève, 2002, n. s., 201 p. ; Olivier Fatio et Béatrice Nicollier, *Comprendre l'Escalade, Essai de Géopolitique genevoise*, Labor et Fides, 2002, 120 p. ; Corinne Walker-Weibel, *Figures d'une héroïne, la mère Royaume XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.* Georg Éditeur, 144 p. 2002, et Liliane Mottu-Weber, Anne-Marie Piuz et Bernard Lescaze, *Vivre à Genève autour de 1600*, vol. I et II : *La vie de tous les jours, ordre et désordre*, 2002 - 2006, 251 et 314 p.

1784. – *séance tenue le jeudi 16 janvier 2003, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

**Compter avec des jetons, le calcul élémentaire chez les Anciens par M. Alain SCHÄRLIG.**

Publié aux Presses universitaires romandes sous le titre *Compter avec les cailloux : le calcul élémentaire sur l'abaque chez les anciens Grecs*, Lausanne, 2001, 339 p.

**De Berne à Genève, en passant par Moscou : Nouvelles pistes pour l'histoire des relations soviéto-suisses durant l'Entre-deux-guerres par M. Jean-François FAYET.**

En partant de l'hypothèse qu'en dépit de l'absence de relations diplomatiques officielles entre la Suisse et l'Union durant l'Entre-deux-guerres ces deux pays ont entretenu des relations extrêmement intenses et variées, le conférencier s'efforce de présenter les principaux acteurs (VOKS, CICR, CR soviétique, IC) d'une histoire a-étatique des relations bilatérales entre la Confédération et l'URSS.

1785. – *séance tenue le jeudi 30 janvier 2003, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

**« Vivre dans un pays où il y a Église réformée » : les Feronce, réfugiés de Grenoble aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, par Mme Monique DROIN-BRIDEL.**

Publié dans le présent *Bulletin*, pages 55 à 64.

**Le mariage à Genève dans les années 1800-1846 ; reflets de la vie sociale sous le régime français et la Restauration par M. Michel ORIS.**

L'occupation française introduit à Genève l'enregistrement civil des mariages dans une forme définie de manière précise par la loi. L'acte de mariage s'impose dès lors comme une mine d'or pour l'historien de la société, de l'économie, de la population, de la famille, en raison de la constance, de la diversité et de la qualité des informations qu'il contient.

Dans le cadre d'un séminaire de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, un échantillonnage des unions a été développé qui est repris quand un des deux conjoints a un patronyme commençant par la lettre B. Ce sondage, a priori curieux, permet de reconstituer des moments et des parcours de la vie des gens ordinaires. Pour illustrer cette approche, deux exemples ont été présentés. Dans une perspective micro-historique, le mariage d'un veuf avec sa domestique illustre la force du contrôle social dans la Rome calviniste de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Dans une orientation plus quantitative, l'acte de mariage permet une multitude de traitements statistiques. Pour ne pas être trop rébarbatif et en même temps sortir des sentiers battus, l'exemple de l'étude des prénoms a été pris comme capital culturel. Le nombre, la diversité, l'originalité des prénoms révèlent de profonds clivages sociaux dans la Genève du régime français et de la Restauration.

1786. – *séance tenue le jeudi 13 février 2003, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

**Les archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice on-line par Mme Françoise Vannotti.**

La conférencière commence par retracer le passé de Saint-Maurice, village celte qui devient un péage de la Gaule romaine percevant le 2 ½ pour cent de la valeur, soit le 40<sup>e</sup>. Mais c'est à la période chrétienne que le lieu et la région prennent leur renommée avec la passion de la population pour les martyrs d'Agaune.

Sous le règne de Dioclétien et de Maximien, en 299, une troupe appelée d'Orient, d'où le qualificatif de thébain, doit servir à appuyer Maximien dans sa campagne contre les Burgondes. Devant agir contre leur conscience à Agaune, elle a préféré mourir par fidélité à ses convictions, encouragées par son chef Maurice. C'est ce que rapporte Saint Eucher de Lyon.

Saint Théodore, évêque d'Octodure et premier évêque du Valais fait alors construire vers 380 une première chapelle pour recueillir ces restes. Les pèlerins s'y pressant, le sanctuaire est agrandi. En 515, les Burgondes remplaçant les Romains, Sigismond, fils du roi Gondebeau (cf. la loi gombette) fonde et dote alors un monastère qui est inauguré le 22 septembre 515 par Saint Avit, évêque de Vienne, dont l'homélie est conservée sur papyrus à la Bibliothèque Nationale, à Paris.

La tradition orientale de la louange perpétuelle est alors introduite à Agaune qui est organisée par quatre groupes de moines qui se relayaient pour chanter des louanges, 24 h. sur 24 et cette tradition se perpétue de 515 jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle.

Si ce premier monastère est une réunion de religieux qui s'assemblent pour chanter des louanges, il n'y a pas encore de grandes règles établies. Elles arrivent au début du IX<sup>e</sup> s., sous le règne de Louis le Pieux avec la constitution d'une communauté de chanoines dont la fonction principale est de dire l'office et qui suivent la règle établie par l'évêque de Metz, Saint Chrodegang et fixée par le concile d'Aix-la-Chapelle.

Du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s. ce monastère suscite l'intérêt des successeurs de Louis le Pieux, la dynastie rodolphienne de Bourgogne puis celle de la maison Maurienne, ancêtre de la maison de Savoie, ont traité l'abbaye de Saint-Maurice comme leur bien personnel.

En 1128, Amédée III de Savoie renonce à cette mainmise pour permettre une réforme canoniale et pour que les chanoines adoptent la règle de Saint-Augustin. Par la suite du XIV<sup>e</sup> et jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> s. les chanoines préfèrent la vie séculaire à la vie régulière, chacun vivait à son goût et s'était réparti les biens de l'abbaye en prébendes avec des biens en viager.

En 1560 l'abbaye est détruite par un grand incendie suivi, cinquante ans plus tard, d'un énorme éboulement qui a écrasé le chœur. Aggravée par des difficultés financières qui ont probablement persuadé les religieux à revenir dans des voies plus austères, la vie communautaire reprend. Un nouvel incendie à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle détruit l'agglomération de Saint-Maurice et l'abbaye mais il n'a miraculeusement pas détruit les archives sans que l'on sache où elles se trouvaient, raison pour laquelle il y a un très beau fonds d'archives médiévales. À la Révolution, les chanoines ont très bien su gérer les troubles ambients évitant ainsi des destructions. Après l'épisode du Département du Simplon, créé par Napoléon, les moines ouvrent un collège secondaire et supérieur dans l'abbaye. La guerre du Sonderbund a entraîné la perte du patrimoine foncier de l'abbaye utilisé pour payer la dette de guerre. Le succès de l'enseignement des chanoines leur permet de rayonner à Bagne (1863) au Tessin à Pollegio, (1923-27) Saint-Charles de Porrentruy est créé en 1925 et en 1927 l'école de commerce de Sierre. Développé après 1914 et transformé dans les Années 60, le collège compte aujourd'hui 1200 élèves. L'abbaye a aujourd'hui une juridiction territoriale qui dépasse l'étendue du Saint-Siège. Elle compte 66 religieux dont 60 prêtres, 39 résidants à l'abbaye.

Le site archéologique du Martelet, entre l'abbaye et la falaise qui est probablement le lieu du martyre a été fouillé dans les Années 20 et complété dans les années 1944-1949 par Louis Blondel. Depuis 1995, une nouvelle campagne de fouilles est entreprise et dure encore.

Saint-Maurice d'Agaune est la plus ancienne abbaye d'Occident à avoir fonctionné sans interruption depuis sa fondation. Il y a toujours eu un culte. Cette stabilité a produit un certain nombre d'archives qui ont subi le passage des Lombards en 574, et celui des Sarrasins en 950. Mais les premiers documents originaux datent de la fin du X<sup>e</sup> siècle. Des actes du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècles ont été perdus et ne sont connus que par un cartulaire conservé à Turin, copié au XIII<sup>e</sup> siècle. L'organisation des archives est celle de 1680 où elles ont été rassemblées, ce qui a donné lieu à une campagne de copies, produisant onze cartulaires ainsi qu'un inventaire descriptif, mais sans méthodes. La bibliothèque ayant brûlé au XVII<sup>e</sup> siècle, les archives sont des archives administratives qui ne contiennent pas tout le temporel, ni de traité de théologie. On y trouve que des titres

qui permettent de faire non pas une histoire religieuse mais celle de la population. C'est par ce biais-là que l'on est arrivé à créer la fondation des archives (crée en 2000) qui inventorie, conserve les documents et qui aujourd'hui développe un site internet pour les mettre à disposition des chercheurs sous forme numérisée. L'ensemble du travail devrait être terminé en 2015.

Nous renvoyons donc au site qu'ils nous ont ensuite présentés : [www.aasm.ch](http://www.aasm.ch)

*1787. – séance tenue le jeudi 27 février 2003, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

**La vie de Cyprien de Pontius : un exemple de comment se transforme, se mélange et se renouvelle les genres littéraires par Mme Elena JURISSEVICH.**

Dans sa contribution, Madame Jurissevich parle du problème très discuté du genre littéraire du texte que l'on appelle communément *Vie de Cyprien*, rédigé vraisemblablement vers les années 259-260, lequel comprend le récit partiel de la vie et la narration du martyre de l'évêque Cyprien de Carthage (mort en 258). Elle tente de montrer comment son auteur (généralement identifié, d'après le témoignage de Jérôme, avec le diacre Pontius) a voulu composer pour son évêque un récit de passion d'un genre sinon révolutionnaire du moins totalement nouveau qui retrace non seulement les étapes du martyre mais encore la vie de celui qui recevra ainsi la « couronne de sang » : Pontius a donc investi dans ce but deux genres littéraires, celui de la passion et celui de la biographie chrétienne.

**À propos du perfectionnement moral sous l'Ancien Régime. Réflexions autour d'exemples genevois par M Frédéric SARDET.**

Le perfectionnement moral a-t-il quelque chose à voir avec l'histoire de la santé considérée entre 1640 et 1840 dans l'espace genevois ? Comment justifier l'analyse plurielle de sources pouvant aller de la donnée serielle démographique à l'examen de textes intimes ?

L'analyse de l'offre de soins, les formes de la consommation et de solidarités qui accompagnent les troubles physiques sont des données de structure dans lesquelles les individus produisent un discours qui n'échappe pas à la question du sens de la vie, des conditions du bien vivre, questions morales par excellence.

Le propos de cette soirée était donc de présenter les raisons d'une démarche historienne, d'en rappeler le cadre épistémologique notamment en soulignant l'importance de l'hygiène comme philosophie pratique de l'usage des choses non naturelles confrontée aux chamboulements politiques, administratifs et scientifiques du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont fait émerger une conception de l'hygiène orientée vers les besoins biologiques collectifs à satisfaire au cœur d'une première transition sanitaire (affaissement de la mortalité, émergence d'une politique sanitaire préventive avec la vaccination).

L'examen plus spécifique d'un modèle de « guide » moral à l'usage de tous, pensé par Marc Antoine Jullien et qui connut un certain écho tant chez François Marc Louis Naville que chez Maine de Biran, est symptomatique de ce moment charnière. Inscrit encore dans un schéma philosophique qu'on peut considérer comme traditionnel puisqu'il s'agit des conditions pour mener sa vie, il offre selon un schéma cousin de celui des « Avis au peuple » pour leur santé, un modèle d'action sous la forme d'un biomètre (enregistrement du nombre d'heures consacrées journallement à toutes les activités humaines) qui fait appel aux nouvelles orientations de l'hygiène préoccupée par le collectif et qui commence à « compter ». Il montre l'impact d'une pensée de la perfectibilité qui veut embrasser moral et physique à la lumière des théories physiologistes du début du XIX<sup>e</sup> s., notamment chez Cabanis.

F. S.

1788. – *séance tenue le jeudi 13 mars 2003, sous la présidence de Daniel AQUILLON.*

L'Assemblée générale statutaire. prend connaissance des rapports de MM. Daniel Aquillon, André Wagnière et Jean-Pierre Bolsterli, trésorier et vérificateur des comptes, et les approuve. Il est fait mention que la SHAG s'est associé à l'Association pour l'Étude de l'Histoire Régionale (AEHR) et à certains membres de La Salévienne pour créer une éphémère « Association 1603-2003 »

dont le but est de commémorer ce printemps la signature du Traité de Saint-Julien par la tenue d'une série de conférences des deux côtés de la frontière et par un colloque scientifique prévu à Archamps.

Enfin, Mesdames Liliane Mottu-Weber et Fabia Christen-Koch, Messieurs Didier Grange, Alexis Keller et Franco Morenzoni ont demandé à quitter le Comité. Pour compléter les membres restant en charge, à savoir Mesdames Danièle Buyssens et Françoise Dubosson, Messieurs André Wagnière, Jean Terrier et Daniel Aquillon, sont élus sur proposition du Comité Mesdames Martine Piguet, Irène Hermann, et Messieurs Jean-François Fayet, Christian Grosse et Frédéric Joye. Madame Françoise Dubosson devient présidente. L'Assemblé peut alors entendre l'exposé de la soirée :

**La Genève imaginaire par M. André CORBOZ.**

La contribution d'André Corboz met en évidence des œuvres qui ont été parfois identifiées comme représentant Genève et sa région, des contradictions constatées dans les vues de la ville et de son paysage ainsi que des vues manipulées.

1789. – *Séance tenue le jeudi 27 mars 2003 sous la présidence de Mme Françoise DUBOSSON.*

**Le théâtre de Voltaire, des fortunes diverses, par M. François JACOB.**

On connaît bien peu aujourd'hui le théâtre de Voltaire, la partie de son œuvre qui pourtant fit sa gloire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on jouait encore avec un certain succès les pièces les plus célèbres de Voltaire, *Zaïre* – une pièce enchanteresse pour Rousseau –, *Mérope*, qui faisait fondre en larmes toute la salle, *Tancrède* et tant d'autres. Alors, s'interroge François Jacob, pourquoi cette désaffection ? Pourquoi ne trouve-t-on même pas aujourd'hui une édition du Théâtre voltaïrien au côté des romans et des contes ? Certes, le sublime tel que le concevait Voltaire n'a plus guère l'heure de nous plaire et son talent se réduit au seul rôle de défenseur des opprimés.

**Les impressions d'une archiviste au Département des manuscrits de la BPU, par Mme Barbara ROTH LOCHNER.**

Après avoir rappelé les points forts des collections genevoises de manuscrits, Mme Roth s'interroge sur les ressemblances et différences dans la manière de gérer archives publiques et archives privées, et sur le public qui fréquente les différentes institutions.

*25 septembre 2003. Visite du Musée d'histoire des sciences et présentation de la Villa Bartholoni sous la conduite de Mmes Béatrice PELLEGRINI, Leïla EL WAKIL et M. Bernard FAVIER.*

*1790. – Séance tenue le jeudi 9 octobre 2003, sous la présidence de Mme Françoise DUBOSSON.*

**Le panorama des archives communales vaudoises, 1401-2003 : pour quel public, pour quelles recherches ?**  
par MM. Gilbert COUTAZ et Frédéric SARDET.

Voir publication « *Panorama des archives communales vaudoises, 1401-2003* », Bibliothèque Historique Vaudoise, n° 124, 2003, 522 p.

**Commémorer 1803, un défi ? par M. Didier PAGES.**

La commémoration est un des faits marquants de notre temps. Pour les historiens, elle constitue une véritable aubaine et une manne incontestable. Or le canton de Vaud a la particularité d'avoir deux dates historiques à son calendrier officiel : le 24 janvier 1798 et le 14 avril 1803. Au fil du temps et selon les sensibilités politiques, l'une ou l'autre date a été privilégiée. En effet, si au XIX<sup>e</sup> siècle les commémorations de 1803 régnait en maître, les célébrations du centenaire, au tournant du siècle, ont marqué un revirement : la date de 1798 allait peu à peu s'imposer si bien que 1803 était, il y a peu, quasiment tombé dans l'oubli. Après le bicentenaire de 1998, commémorer 1803 semblait alors constituer un défi. Le Conseil d'État vaudois a confié la tâche de mener à bien les festivités à une fondation qui elle-même a confié certains mandats à une société privée spécialisée dans « l'événementiel ». Ce fait, qui constitue une première, mérite d'être signalé. Aujourd'hui que la page du bicentenaire est tournée, on peut se demander, au-delà des habituelles auto-congratulations, si ces festivités restent dans la mémoire. Cela, seule l'histoire nous le dira. Néanmoins, l'on peut d'ores et déjà noter le profit indéniable que notre connaissance historique de la période y

a trouvé. Saura-t-elle pour autant entrer dans la mémoire collective ? On peut par contre en douter.

D. P.

1791. – *Séance tenue le jeudi 13 novembre 2003, sous la présidence de Mme Françoise DUBOSSON.*

**Le Portugal dans la presse genevoise (1890-1930) : Monarchie ou République ? par M. Reto MONICO.**

Voir son livre paru dans nos collections, sous le titre : « *Suisse-Portugal : regards croisés 1890-1930* », Hors-série, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 2005, 566 p.

**L'histoire métallique de Genève par Jean Dassier par William EISLER.**

Publié dans le présent *Bulletin*, aux pages 65 à 82.

1792. – *Séance tenue le jeudi 11 décembre 2003, sous la présidence de Mme Françoise DUBOSSON.*

**L'Escalade 2002 vue par un Savoyard par M. André PALLUEL-GUILLARD.**

Se poser la question des relations entre Genève et sa voisine française revient à s'interroger sur ce que chacune des deux parties pense de l'autre, sur les options fondamentales sur l'État, la nation, le rôle de la culture et en particulier de la religion dans les attitudes et les opinions respectives. Quel est le poids du passé sur le présent ? Le problème se complique encore quand il faut passer de deux à trois parties en parlant de la Savoie qui n'est pas (qui n'est plus) un État et qui n'a jamais été une nation mais seulement une « certaine mentalité » dans l'univers français.

Devant une telle difficulté, il peut sembler inutile d'en rajouter encore par des références historiques qui semblent pour la plupart aller contre l'idéal actuel de rapprochement mais comment oublier des éléments toujours décisifs dans les inconscients collectifs ?

À la suite de la conférence, notre Société a fait membres honoraires M. Paul GUICHONNET, Professeur honoraire de l'Université de Genève et membre de l'Institut, et M. Louis BINZ, Professeur honoraire de l'Université de Genève, ancien président de notre Société.

*1793. – séance tenue le jeudi 15 janvier 2004, sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

**Des pots et des hommes : la céramique gallo-romaine,  
par M. Marc-André HALDIMANN.**

L'étude conjointe des vestiges les plus anciens mis au jour à l'emplacement de la cathédrale et des céramiques qu'ils contenaient révèle l'ancienneté et l'importance de ce lieu au sein de l'agglomération genevoise naissante. La découverte probable d'un tertre funéraire ainsi que les indices matériels d'une inhumation aristocratique du Second Âge du Fer constituent une première surprise de taille. L'analyse méticuleuse des espaces voisins permet de déceler à partir de 120 av. J.-C. une vaste place publique dévolue à des rites collectifs propres au monde celtique et la présence voisine de plusieurs bâtiments importants. Les strates plus récentes rendent compte de l'évolution de ces structures, étudiées à ce jour jusque vers 50 apr. J.-C.

*1794. – séance tenue le jeudi 29 janvier 2004, sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

**Les Bonivard, une famille de l'aristocratie chambérienne, par M. Pierre LAFARGUE.**

La conférence a porté sur l'apparition et le rayonnement de la famille Bonivard sur la scène politico-économique chambérienne et savoyarde entre le début du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il s'attachera avant tout à démontrer l'établissement de la famille dans la ville, ses rapports avec la Maison de Savoie et son rôle dans la création du gouvernement municipal. Puis seront détaillés les moyens mis en place par le lignage pour occuper la place éminente qui est la sienne dans la capitale savoyarde tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle, soit le patrimoine, les carrières administratives et la stratégie matrimoniale. Au siècle suivant, la famille Bonivard, tout particulièrement grâce aux ecclésiastiques du lignage, s'affirme à la Cour

et contribue à renforcer la présence savoyarde sur la scène politique internationale.

### **Les Chroniques de François Bonivard, quelques réflexions, par Mme Micheline TRIPET.**

En marge de l'édition des *Chroniques de Genève*, de François Bonivard, dont le premier tome est paru en 2001 chez Droz, Micheline Tripet nous entretient des réflexions que lui a inspirées l'étude de ce texte historique.

*1795. – séance tenue le jeudi 12 février 2004, sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

### **La délinquance juvénile à Genève au XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Gianenrico BERNASCONI.**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la Justice institue les tribunaux des mineurs qui se spécialisent dans la répression de la « délinquance juvénile ». Toutefois, si la délinquance juvénile est élaborée sous le régime de la légalité des délits et des peines, cette nouvelle catégorie juridique et sociale est déjà déterminée, empiriquement, par la pratique pénale durant les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour les juges de la fin de l'Ancien régime, héritiers d'une culture juridique marquée par le *jus romanum*, l'âge des prévenus (jeunesse, vieillesse), constitue une « circonstance » atténuante.

Il s'agit de mettre à l'épreuve cette norme doctrinale du droit pénal en étudiant les usages judiciaires genevois sous le régime arbitraire des crimes et châtiments. En effet, depuis 1750, devant qualifier les délits et motiver les peines qu'ils réclament selon les « circonstances » du crime, les procureurs généraux tentent de proportionner la peine. Ce faisant, parmi d'autres circonstances aggravantes ou atténuantes, ils considèrent donc l'âge des prévenus pour en déterminer la responsabilité pénale. Dans les réquisitoires les magistrats genevois se confrontent avec le problème de l'évaluation du degré de discernement du jeune et avec la nécessité de proposer une peine qui soit plutôt corrective qu'infamante. La pratique pénale dévoile une prise de conscience de la nécessité de protéger la « fragilité de l'âge », en distinguant ainsi les jeunes délinquants des prévenus adultes. Cependant cette modernité se heurte avec un

système judiciaire dans lequel le rang social des prévenus influence encore le choix et la motivation des peines.

### **Le dictionnaire des Beaux-Arts de l'Encyclopédie méthodique par M. Bruno RACALBUTO.**

Après avoir rappelé la genèse de cette immense entreprise que fut l'Encyclopédie méthodique de Charles Joseph Panckoucke, le conférencier se concentre sur les trois volumes qui constituent la partie spécifiquement consacrée aux Beaux-Arts de ce dictionnaire, sur leurs auteurs, les sources qu'ils utilisent ainsi que la structure donnée à ces ouvrages, dont le premier paraît en 1788, le deuxième en 1791 et le dernier sous l'Empire. Publié donc dans une période troublée, ce dictionnaire se veut à la fois inventaire, bilan et outil de travail, autant d'objectifs apparemment contradictoires dont nous voyons comment ils parviennent à s'articuler.

*1796. – séance tenue le jeudi 11 mars 2004, sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

### **Séance commune avec la Société d'Égyptologie de Genève : Les découvertes de la mission archéologique de l'Université de Genève à Kerma (Soudan), M. Charles BONNET.**

En Afrique, Charles Bonnet dirige depuis presque trente ans les fouilles de l'ancienne capitale nubienne de Kerma (Soudan), qui pendant un millénaire, de 2500 à 1500 av. J.-C., a dominé l'histoire de la haute et moyenne Nubie. Plusieurs décennies de fouilles ont permis de renouveler notre compréhension de cette civilisation originale, lien privilégié entre l'Afrique et le monde égyptien.

*1797. – séance tenue le jeudi 25 mars 2004 sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

Assemblée générale ordinaire de la Société, tenue sous la présidence de Mme Françoise Dubosson.

L'assemblée prend connaissance des rapports de Madame Françoise Dubosson, présidente, et de Messieurs. A. Wagnière et J.-P. Bolsterli, respectivement trésorier et vérificateur des comptes, et les approuve.

S'ensuit alors l'exposé sur :

**Le patrimoine monumental : Genève et la Suisse romande, par Mme Leïla EL-WAKIL.**

En 1751 décision est prise de remplacer l'ancienne façade à gâble gothique de la cathédrale Saint-Pierre par un portique panthéonien flambant neuf, opération qui donne lieu à de longues discussions autour de la notion de patrimoine. En 1845, sous l'effet des sociétés savantes françaises et de l'avènement de la Commission des Monuments historiques (1837), l'architecte-archéologue Jean-Daniel Blavignac invente le patrimoine médiéval genevois, puis romand ; il fait précocement état de ses découvertes à Saint-Gervais et à la chapelle des Macchabées lors de communications auprès de la Société d'Histoire et d'Archéologie. Son travail peut être replacé dans un contexte international, de peu postérieur à l'intervention de l'ingénieur Melano et des frères Vicario sur l'abbaye de Hautecombe, contemporain de la reconstruction du Château de l'Aile à Vevey et antérieur à l'intervention de Viollet-le-Duc sur la Cathédrale de Lausanne. L'aube du XX<sup>e</sup> siècle, marquée par les travaux d'Albert Naef sur le château de Chillon et ceux de Jacques-Louis Viollier sur la cathédrale St-Pierre, voit la naissance en Suisse romande du Heimatschutz (1905) sous l'égide de la femme peintre Marguerite Burnat-Provins, une personnalité d'exception.

1798. – *séance tenue le jeudi 22 avril 2004, sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

**Les sanctuaires gaulois par M. Matthieu Poux.**

*Natio est omnis Gallorum admodum dedita religionibus...*

« Leur nation tout entière s'adonne aux choses de la religion », écrivait César à propos des Gaulois. De la religion celtique, textes et iconographie populaires ont longtemps donné une image folklorique : celle de druides en robe blanche, s'adonnant en pleine nature à des sacrifices humains et à la cueillette du gui.

Cette vision romantique a été remise en cause par la découverte, dans le nord de la France, de vastes enceintes sacrées où guerriers vainqueurs et divinités étaient honorés par des sacrifices, pratiqués autour de véritables trophées mêlant dépouilles prises à l'ennemi – armes, hommes et bêtes.

Des sanctuaires comparables ont été mis au jour dans toute la Gaule. Leur fouille en cours révèle d'autres pratiques, inscrites en marge du fait religieux : repas sacrés, libations en l'honneur des divinités, culte des ancêtres, rites divinatoires, votes, élections, émission monétaire... Ces aspects sont abordés à travers les fouilles actuellement menées sur le sanctuaire de Corent en Auvergne, patrie de Vercingétorix et du légendaire Roi Luern...

1799. – *séance tenue le jeudi 6 mai 2004, sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

**Une culture des apparences : le portrait, entre mode, morale et iconographie (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles), par Mme Elisabeth FISCHER.**

La hiérarchie traditionnelle entre arts majeurs et arts mineurs n'attribue qu'une place subalterne à la mode, pénalisée par sa réputation de frivolité et d'inconséquence. La mode a vocation de disparaître, tandis que l'art a celle de durer. Cette dévaluation culturelle occulte la grande place que tiennent le costume et le textile dans la peinture. Ensemble ils participent à un aspect fondamental de l'art, voire de l'existence : le travail de l'apparence.

Dans le portrait, le costume est au cœur de ce travail, à la fois préoccupation narcissique du modèle et préoccupation picturale de l'artiste. Le désir du modèle qui «paraît» et est observé rejoint l'acte du peintre qui observe et qui peint. Ils élaborent tous deux, dans une relative intimité, une *apparence* destinée à recevoir l'approbation d'un plus large public. Devant l'éternelle question de la présentation-représentation de soi-même et de l'autre, corps et vêtement forment un matériau commun à l'art et à la mode.

**Perles, parures et régimes de valeur en France et en Amérique du Nord, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles par M. Laurier TURGEON.**

Notre communication vise à examiner comment, dans le contexte d'échanges interculturels, s'élaborent les régimes de valeurs, en tant qu'« opérateurs » de l'identité. Pour bien saisir ces mécanismes interactifs et régénérateurs du fonctionnement culturel, la démarche vise à reconstruire les trajectoires des objets et à déterminer comment ces dernières servaient à produire de la valeur et, en fin de

compte, à modeler l'identité d'un groupe. Le conférencier propose de faire la biographie d'un objet, les perles de verre, de documenter leurs divers usages dans la culture d'origine et d'identifier les nouveaux usages que leur assignait la culture réceptrice. En suivant le mouvement des objets dans le temps et dans l'espace, d'une culture à une autre, l'auditeur est mieux à même de comprendre la façon dont ils acquièrent de la valeur et comment cette dernière s'exprime par l'échange. Le conférencier compare également les utilisations que les Amérindiens faisaient des perles de coquillage dans la période préhistorique tardive (XV<sup>e</sup> siècle) et dans les débuts de la période historique (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles), afin de mieux évaluer les répercussions du contact sur la culture réceptrice. C'est en effet durant cette période des premiers contacts que les relations de pouvoirs se négocièrent et que l'interaction fut la plus déterminante. Quand les Européens arrivèrent en Amérique du Nord, les Amérindiens détenaient le contrôle du territoire ; il fallut longtemps avant que la domination européenne ne se fasse sentir de manière décisive. De ce fait une attention particulière a été portée à la période initiale des rencontres, afin de mettre en lumière les premières réactions et les processus spécifiques qui ont conduit à l'enchevêtrement des sociétés indigène et coloniale.

1800. – *séance tenue le jeudi 7 octobre 2004, sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

**Les Genevois reconnus nobles en terre de Gex au seuil de 1536 : essai de typologie sociale et politique de la noblesse genevoise par M. Cédric MOTIER.**

Publié dans le présent *Bulletin*, aux pages 3 à 30.

**L'architecture comme cible et les conflits « asymétriques » : réflexion autour du 11 septembre 2001 par M. Dario GAMBONI.**

Dario Gamboni combine réflexion théorique et recherche empirique et soumet l'autonomie de l'art et de son histoire aux questions posées par des domaines et disciplines voisins tels que la sociologie, la critique littéraire, la géographie ou l'histoire des religions. L'un des thèmes qu'il traite de façon récurrente est celui de l'iconoclasme. La conférence qu'il présente est née d'une interrogation continue

sur les avatars de ce phénomène et d'un colloque intitulé « Target Architecture », organisé par l'Université Columbia à New York peu après la destruction du World Trade Center. Elle entend examiner dans quelle mesure l'architecture est concernée par cet attentat et quel est le lien entre le type de destruction qu'il représente et le type de conflit auquel il se rattache.

*30 octobre. En lien avec la parution de notre prochain Cahier sur la fusion des communes de l'agglomération urbaine genevoise en 1930, visite du Musée du Vieux Plainpalais.*

*1801. – séance tenue le jeudi 11 novembre 2004, sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

**Le Faucigny et la région de Genève en 1339 d'après deux enquêtes delphinale et pontificale par MM. Matthieu DE LA CORBIÈRE et Nicolas CARRIER.**

Publié sous la forme du n° 63 des *Mémoires et Documents de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* [MDG].

*1802. – séance tenue le jeudi 18 novembre 2004, sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

**Code Napoléon et histoire du droit genevois par MM. Victor MONNIER et Alfred DUFOUR.**

Voir l'ouvrage : *Bonaparte, la Suisse et l'Europe : actes du Colloque européen d'histoire constitutionnelle pour le bicentenaire de l'Acte de médiation (1803-2003)*, Faculté de droit de Genève ; publ. par Alfred Dufour, Till Hanisch, Victor Monnier. - Bruxelles [etc.] : Bruylant [etc.], 2003. - VI, 352 p.

*4 décembre 2004 . Visite au Musée d'art et d'histoire de l'exposition: Les Allobroges. Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes.*

*1803. – séance tenue le jeudi 9 décembre 2004, sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

**Aux origines du Traité de Turin (1754) La question territoriale : le départ de Bâle (1544) par Mme Catherine SANTSCHI.**

### **Les négociations du Traité de Paris (1749) par M. Salomon Rizzo.**

Voir « *Un petit État désire de se bien limiter avec ses voisins, surtout quand ce sont de grands princes... ». Contexte et acteurs du traité de limites de Paris de 1749 : les travaux d'approche genevois (1719-1725)* ». Mémoire de licence présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Genève. Genève, 2003. 289 p.

1804. – *séance tenue le jeudi 13 janvier 2005 sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

### **Fouilles de Gaza : de l'époque assyrienne à l'époque byzantine par M. Jean-Baptiste HUMBERT.**

Le territoire de la Bande de Gaza a été comme tenu à l'écart de la recherche archéologique tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Les vicissitudes de la politique ont contribué depuis cinquante ans à faire en sorte que la région s'est toujours repliée sur elle-même. De plus, parce que sur la frange de la Terre Sainte, elle avait glissé hors du dossier de l'archéologie dite biblique. La position géographique et ses ressources agricoles en avaient cependant fait dans l'Antiquité un pays d'élection : les sites y sont plus nombreux que dans le reste de la Palestine et ils témoignent de profils culturels spécifiques, influencés par les contacts constants avec l'Égypte et l'Arabie, toutes proches.

La restriction du territoire, l'enfermement de la population et l'explosion démographique ont fragilisé son potentiel archéologique et historique. Les interventions qui ont toujours été menées en collaboration avec les services palestiniens, ont été réduites à des opérations de sauvetage dans les difficiles conditions d'une urbanisation précipitée. Les résultats acquis montrent que le patrimoine exceptionnellement conservé jusqu'à il y a peu a été sévèrement endommagé dans les trente dernières années.

1805. – *séance tenue le jeudi 27 janvier 2005 sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

**L'antithèse de Jésus-Christ et du pape ou les parcours genevois d'un thème polémique anti-romain par Mme Daniela SOLFAROLI CAMILLOCCI.**

Les controverses religieuses des derniers siècles du Moyen Âge sont à l'origine d'un thème polémique qui a connu un ample succès dans les milieux protestants, jusqu'à devenir le plus répandu de la propagande anti-romaine dans l'Europe des confessions : il s'agit de la description qui oppose, d'une part, Jésus-Christ et ses apôtres et, de l'autre, le pape et sa cour dans leur vie quotidienne, proposant ainsi une lecture symbolique de la perversion du christianisme opérée par la papauté au cours de l'histoire. À l'Époque Moderne, les milieux autour de Luther sont les premiers à représenter la papauté sous les traits d'un véritable « Antéchrist » dans un pamphlet à images, le *Passional Christi und Antichristi* (1521). Cet écrit antipapal a eu de nombreuses traductions, parmi lesquelles une version française qui représente le seul livre illustré de la première Réforme francophone.

À partir de ces considérations initiales, il est question de la contribution genevoise à la diffusion de ce thème au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, dans les textes présentés est analysée, en particulier, la relation entre images et discours religieux, en soulignant l'adaptation des premières représentations antipapales luthériennes ou évangéliques aux enjeux d'une vulgarisation théologique réformée, dans laquelle la polémique exerce une fonction éminemment pédagogique.

**Compter avec des jetons à la Renaissance par M. Alain SCHÄRLIG.**

Voir ouvrage « *Tables à calculer et tables de compte du Moyen Âge à la Révolution* », Éditions des presses polytechniques et universitaires romandes, 2003, 284 p.

1806. – séance tenue le jeudi 17 février 2005 sous la présidence de Françoise DUBOSSON.

**La communication scientifique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. :**

**Élie Diodati (1576-1661) et son réseau de diffusion de la pensée galiléenne par M. Stéphane GARCIA.**

Le Genevois Élie Diodati (1576-1661) s'est investi dans les affaires savantes de son temps non en tant que « producteur », mais comme « promoteur ». À une époque où la science progresse essentiellement en dehors du cadre universitaire, cet avocat établi à Paris développe dans les années 1620-1630 une forme de mécénat intellectuel censé faciliter les échanges au sein de la République des lettres. Multiforme, l'intervention de Diodati s'est révélée décisive dans le cas d'une affaire célèbre, la censure des œuvres galiléennes.

**Nouvelle découverte, nouveau public : Abraham Trembley et la régénération du polype dans les années 1740, par M. Marc RATCLIFF.**

La question de l'incrédulité au XVIII<sup>e</sup> siècle a été traitée par les historiens des sciences, tels que Jacques Roger, ou Mazzolini et Roe, comme une lutte entre savants chrétiens et matérialistes. Face à cette interprétation, des sources telles que des correspondances inédites font état d'une autre forme d'incrédulité, le scepticisme du public face à une découverte. En analysant par la méthode micro-historique la découverte de la régénération du polype par le Genevois émigré en Hollande Abraham Trembley, on montre comment l'incrédulité du public a été un moteur constitutif de la nouvelle science expérimentale qui se profile autour de l'académicien Réaumur et de ses principaux disciples (Bonnet, Trembley, Lyonet, Bazin). Ensuite, est analysé l'impact de cette découverte sur la démarcation entre sphère publique et sphère scientifique. Ces exemples montrent que l'étude des frontières que la science établit vis-à-vis de ses publics est fondamentale pour comprendre la nature de l'activité scientifique du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Voir aussi l'article « Abraham Trembley's strategy of generosity and the scope of celebrity in the mid-eighteenth century », *in Isis, Chicago*, 95 (2004).

*19 février 2005, Visite de l'exposition **Le vin, nectar des dieux, génie des hommes** au Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.*

*1807: – séance tenue le jeudi 3 mars 2005 sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

**Ego-histoires : écrire l'histoire en Suisse romande,**  
Conférence de Jean-François BERCIER suivie d'une table ronde animée  
par MM. Gilles FORSTER et Frédéric JOYE.

Voir l'ouvrage : *Ego-histoires. Écrire l'histoire en Suisse romande*, Éditions Alphil, 2003, 458 p.

1808. – *séance tenue le jeudi 17 mars 2005 sous la présidence de Françoise DUBOSSON.*

Assemblée générale statutaire. Le comité regrette de devoir faire part des démissions de Mmes Danielle Buysens et Irène Herrmann, celle de M. Jean-François Fayet, tous engagés dans des activités professionnelles difficilement compatibles avec leur engagement au sein de la Société. Se représentent 7 membres, soit Mmes Martine Piguet et Françoise Dubosson, ainsi que MM. Daniel Aquillon, Christian Grosse, Marc-André Haldimann, Frédéric Joye et André Wagnière. Le comité s'est beaucoup et rapidement renouvelé ces dernières années, et personne en son sein ne se sentait prêt à assumer une présidence. Il s'est donc efforcés de trouver, à l'extérieur du comité un candidat qui en connaisse bien le fonctionnement et qui ait un peu de temps à consacrer à la Société. Il a alors proposé cette charge à M. Guy Le Comte, ancien président, qui a bien voulu l'accepter. Le nouveau comité est élu pour la période 2005-2007.

**Voltaire en sa maison des Délices : lecture de textes par M. Philippe JEANLOZ.**

Il y a 250 ans, en mars 1755, Voltaire s'installait aux Délices, un événement que notre Société se devait de rappeler. Après avoir nommé M. Jean-Daniel Candaux, spécialiste internationalement reconnu de Voltaire, membre honoraire de notre Société, nous avons entendu, interprété par M. Philippe Jeanloz, comédien, l'émouvant *Poème sur le désastre de Lisbonne ou Examen de cet axiome « Tout est bien »*, que Voltaire rédigea aux Délices à la fin de l'année 1755, un texte âpre, le cri d'un Voltaire révolté par la catastrophe aveugle, insensée, qui s'abat le premier novembre 1755 sur la capitale lusitanienne.

1809. – *séance tenue le jeudi 7 avril 2005 sous la présidence de Guy LE COMTE.*

**Écrire l'histoire à Genève au XVI<sup>e</sup> et au début du XVII<sup>e</sup> s.  
par M. Hervé GENTON.**

Sur la base de quelques sources d'histoire genevoise écrites au seizième siècle, Hervé Genton présente des conclusions provisoires sur les motivations politiques et personnelles qui ont poussé les auteurs à écrire sur leur méthode et sur la fonction de l'historiographie à Genève, république protestante.

**Satire et propagande : la littérature en franco-provençal aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, par M. Stéphane GAL.**

La dialectologie est une science généralement peu fréquentée par les historiens français. L'étendue de la pratique sociale de ce que l'on a longtemps appelé vulgairement « les patois » devrait pourtant inciter à s'interroger davantage sur le contenu des productions littéraires en langue vernaculaire et sur le rôle véritable que purent jouer de telles œuvres dans les représentations culturelles, religieuses et politiques des individus. Faut-il voir dans ces créations comiques de grosses farces récréatives, de simples exercices de style destinés, sur le mode rustique, à ridiculiser le manque de civilité, ou au contraire de véritables œuvres, construites, voire commanditée, dans le but de véhiculer un contenu politique au service d'une idéologie spécifique ? Les nombreux textes imprimés en franco-provençal au cours des guerres de Religion et au début du XVII<sup>e</sup> siècle méritent d'être étudiés dans cette dernière perspective.

1810. – *séance tenue le jeudi 19 mai 2005 sous la présidence de Guy LE COMTE.*

**Sociabilité, réseaux et rôles du chirurgien dans la République de Genève au XVII<sup>e</sup> siècle par M. David GANDER.**

Parmi l'ensemble des intervenants du marché médical genevois sous l'Ancien Régime, les chirurgiens sont souvent, et fort injustement, oubliés par l'historiographie. Cette conférence vise à rétablir un certain équilibre, en montrant l'ampleur de leur rôle dans la société, eux qu'on appelle à toute heure du jour ou de la nuit

dès qu'un problème lié à la santé se présente. Seront abordés entre autres points les types de pratiques que les chirurgiens exerçaient, les instruments qu'ils utilisaient, les prix qu'ils pratiquaient, les lieux enfin où ils tenaient boutique. C'est sur la base des inventaires après décès, des livres de compte, des registres des organisations de charité et d'assistance, des registres du Consistoire ou encore des archives judiciaires que ce tableau concret et vivant de l'activité des chirurgiens est esquissé par M. David Gander.

**Hippolyte-Jean Gosse (1834-1901), médecin du crime à Genève par M. Michel PORRET.**

Homme politique – il fut maire de Genève – mais aussi passionné d'archéologie, d'histoire et de géographie, Hippolyte Jean Gosse n'en est pas moins médecin, titulaire de la chaire de Médecine légale à Genève de 1875 à sa mort, et c'est de ce dernier aspect de son activité dont il est question. Les grandes lignes intellectuelles de son œuvre médico-légale nous sont présentées, qui incarne la modernité institutionnelle de cette discipline à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, telle qu'elle s'est imposée comme savoir positiviste en Europe dans l'héritage de la médecine judiciaire des Lumières. Une seconde partie évoque la manière dont Gosse élabore un cas médico-légal pour mettre le corps violenté en preuves judiciaires.

*1811. – séance tenue le jeudi 27 octobre 2005 sous la présidence de Guy LE COMTE.*

**Le rôle de la Société évangélique de Genève dans la nouvelle évangélisation en France (1840-1905) par M. Nicole VRAY.**

Le XIX<sup>e</sup> siècle représente, pour les protestants de France, le temps de la « réintégration » ou de la « refondation ». Après plus d'un siècle de proscription, tout, ou presque, était à reconstruire. C'est cette période, fondamentale pour la compréhension du protestantisme français actuel, qui nous est présentée, et plus précisément le rôle, encore mal connu, de la Société évangélique de Genève dans ce processus. Fondée en plein Réveil, en 1831, par les pasteurs Gausson et Galland entourés de quelques notables genevois, cette Société s'avérera rapidement très active sur le territoire français. Comment cette évangélisation s'est-elle déroulée, quelles furent les réactions des protestants français comme des autorités face à l'action

de cette Société étrangère et religieuse, telles sont quelques-unes des questions qui sont abordées.

1812. – *séance tenue le jeudi 10 novembre 2005 sous la présidence de Guy LE COMTE.*

**Sorcellerie et inquisition au XV<sup>e</sup> siècle à Genève par Mme Sophie SIMON GUBINELLI.**

Publié sous le titre « *Si je le veux, il mourra !* » *Maléfices et sorcellerie dans la campagne genevoise (1497-1530)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale, n° 42, 2007, 305 p.

**Le diable en question. Traité de démonologie et sabbat des sorcières en France au XV<sup>e</sup> siècle par Mme Martine OSTORERO.**

Au XV<sup>e</sup> siècle, commencent les premières chasses aux sorcières. Des individus sont accusés de renier leur foi, de pactiser avec le diable et de participer à des sectes hérétiques au cours desquels ils tueraient et mangeraient des enfants, s'uniraient charnellement avec les démons et fabriqueraient des onguents mortels. Le sabbat des sorcières est-il réel, ou s'agit-il d'une illusion démoniaque ? C'est là un vaste débat dont l'issue permettra de légitimer la vaste répression des sorciers et sorcières. La conférencière propose de présenter brièvement le corpus et leurs auteurs, puis de montrer quelques-unes des grandes questions qui se posent aux démonologues de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle : quels sont les pouvoirs des démons sur les hommes ; quelles sont les limites de leur pouvoir face à la toute-puissance divine ; comment comprendre le vol des sorcières au sabbat ; enfin, comment penser « rationnellement » le sabbat, comment y croire et y faire croire.

1813. – *séance tenue le jeudi 8 décembre 2005 sous la présidence de Guy LE COMTE.*

**Perspectives comparatistes sur l'Escalade : Commémorations et fêtes historico-patriotiques depuis le haut Moyen Âge, par M. Philip BENEDICT.**

M. Benedict est un spécialiste de l'histoire de l'Europe au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s. Il est l'auteur de nombreuses publications consa-

crées à la Réforme, à l'histoire sociale de la France au XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'est intéressé aussi à l'historiographie et notamment à l'utilisation des images lors des grandes polémiques religieuses. Plusieurs de ses travaux concernent Genève.

Les fêtes et les commémorations prennent de plus en plus d'importance. L'histoire de la commémoration de l'Escalade est pleine d'enseignement, mais ce mode de célébration remonte haut dans l'histoire et il n'est pas sans intérêt de confronter les pratiques genevoises d'alors avec d'autres pratiques, en d'autres lieux et d'autres temps.

